

[REDACTED] / Kiblr  
[REDACTED]

**Comité consultatif sur un  
système bancaire ouvert/  
Division des institutions financières  
Ministère des Finances Canada,  
90 Elgin Street,  
Ottawa (Ontario) K1A 0G5**

Objet: Consultations ouvertes sur l'Open Banking au Canada

Madame, Monsieur,

Suite à l'initiative de mener des consultations ouvertes sur l'Open Banking, je viens par la présente vous exprimer mon point de vue quant à l'enjeu et l'impact qu'apportera cette nouvelle directive au Canada.

Je tiens avant tout à remercier et féliciter le gouvernement du Canada et le cabinet du ministre des Finances dont Monsieur Bill Morneau, d'avoir entrepris cette démarche; car attaché aux valeurs de la démocratie, je crois pertinemment qu'il s'agit d'une étape très importante, que de consulter ses concitoyens et résidents, bien avant d'entreprendre un quelconque projet de loi.

Afin que vous ayez une image sur laquelle reposer mes dires, je souhaiterais me présenter.

Mon nom est [REDACTED]. Après avoir effectué mes premiers pas dans le monde professionnel au Luxembourg, dans le secteur financier, j'ai décidé de venir tenter l'aventure canadienne à Toronto. Ici j'ai rencontré des Canadiens dynamiques et ambitieux, avec qui j'ai fondé *Kiblr*, une future application mobile permettant aux utilisateurs de tirer profit de l'Open Banking. Tout en innovant, nous avons pour but d'aider non seulement les Canadiens mais aussi le nombre croissant d'immigrants dont je fais partie, à reprendre le contrôle de leurs données financières, en mettant à profit notre expertise dans les nouvelles technologies, telle que l'intelligence artificielle.

Mais pourquoi sommes-nous autant intéressés par l'Open Banking ? La réponse est si évidente pour nous et se caractérise par le challenge et les possibilités d'innovations qu'offrirait l'Open Banking. C'est d'ailleurs pour cela que nous avons décidé de nous lancer un tel défi avant-même que la législation n'existe au Canada. Car nous croyons à l'évolution et à l'adoption imminente de l'Open Banking.

Non seulement les possibilités d'innovations sont énormes mais l'enjeu économique qui en découle est primordial dans un pays tel que le Canada. Nous croyons à quel point l'Open

Banking peut avoir un impact concret et positif sur la vie quotidienne des citoyens et résidents canadiens. Avec l'Open Banking, les opportunités économiques sont considérables. A titre d'exemple, le Canada est devenu un des leaders mondiaux de l'Intelligence Artificielle, avec de grands pôles d'innovations tels que Toronto et Montréal. L'impact positif de l'Intelligence Artificielle sur son économie commence à se manifester et continuera dans les années à venir. Nous croyons avec la même certitude sur l'IA, que l'Open Banking enclenchera une nouvelle ère d'innovation.

Outre les avantages économiques, nous sommes emballés par l'impact qu'aura l'ouverture des services bancaires sur la vie quotidienne des citoyens et résidents canadiens. C'est grâce à l'Open Banking que les consommateurs auront le plein contrôle de leur situation et autonomie financière, en permettant simplement aux utilisateurs d'accéder librement à leurs données. Les entrepreneurs quant à eux, se verront offrir une multitude d'options pour gérer leurs finances, leur permettant ainsi d'optimiser leurs revenus et processus de comptabilité.

Pourquoi donc répondons-nous à cette consultation ?

En tant que fondateurs et innovateurs, nous considérons que cette consultation offerte par le gouvernement est une occasion unique et précieuse de faire une déclaration et d'influencer le développement d'une telle législation.

Afin d'y parvenir, nous avons pris soin d'apporter les réponses présentant notre vision de l'avenir de l'Open Banking au Canada.

*1 - Un système bancaire ouvert offrirait-il d'importants avantages aux Canadiens et améliorerait-il les résultats pour eux? De quelles façons?*

*1.a - Donner le choix aux consommateurs*

Nous sommes persuadés que l'Open Banking apportera des avantages significatifs et améliorera la vie financière des citoyens et résidents canadiens.

L'un des principes fondamentaux de l'Open Banking consiste à promouvoir l'élargissement des choix financiers en uniformisant les normes bancaires, afin de favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise. C'est grâce à ce changement que les consommateurs auront accès à de nouveaux services financiers et un choix plus diversifié.

Un choix accru conduit généralement à des économies de coûts pour l'utilisateur final, car chaque institution bancaire sera tenue de devenir plus compétitive. Il est probable qu'avec l'afflux de nouvelles entreprises financières, les institutions bancaires actuelles seront amenées à réévaluer leur compétitivité et s'adapter au changement, en introduisant de nouveaux services, en réduisant les coûts ou en innovant, tout cela à l'avantage du consommateur.

*1.b - Accès à l'innovation*

L'innovation a changé le mode de vie des consommateurs et a transformé l'économie à maintes reprises. Pour favoriser l'innovation, il est essentiel que les gouvernements mettent en place une législation propice à l'innovation.

Mais comment l'Open Banking facilite-t-il réellement l'innovation pouvant être utilisée par les canadiens?

Avec l'Open Banking, les entrepreneurs commenceront à créer de nouveaux services et produits au sein de l'espace financier. La standardisation associée à l'innovation permettra aux produits d'être commercialisés plus rapidement, ce qui permettra aux consommateurs et aux investisseurs canadiens de prendre connaissance de la situation et d'utiliser ces produits. En fournissant un cadre opportun à l'innovation, nous voyons les consommateurs et les entrepreneurs canadiens comme les principaux bénéficiaires de ce nouveau moyen d'accès à l'innovation.

#### *1.c - Facilitations des tâches courantes*

Avec l'introduction de l'Open Banking, la gestion des actifs financiers et les tâches courantes deviendront beaucoup plus pratiques pour les citoyens et résidents canadiens. Ne serait-ce que la possibilité d'obtenir une vue financière unifiée et centralisée de toutes les institutions auxquelles est lié le consommateur, conforte l'idée selon laquelle l'Open Banking facilitera les choses:

Avec l'agrégation de données, les utilisateurs ne seront plus obligés d'avoir des applications distinctes et propres à chacune de leurs institutions financières. En utilisant une plateforme telle que *Kiblr*, les citoyens et résidents canadiens auront accès en un clic à toutes leurs données financières et à un seul endroit. Les utilisateurs pourront effectuer des opérations, tel qu'un paiement, transfert ou encore payer une facture, le tout sans avoir à mémoriser et entrer plusieurs identifiants et codes d'accès sur différentes plates-formes. Tout ce temps perdu fera désormais partie du passé.

Grâce à l'Open Banking, les canadiens se verront offrir plus d'options s'adaptant à leurs besoins et leurs mode de vie.

#### *1.b - Bénéfices économiques*

Nous croyons que la mise en place d'un cadre bancaire ouvert stimulera une partie du développement économique au Canada, y compris dans des secteurs tels que les technologies, la finance, la vente et le marketing. Nous assistons aujourd'hui à l'introduction de l'Open Banking en Europe, supporter une telle démarche sur le territoire Canadien créera une nouvelle vague d'entrepreneurs qui profitera à l'ensemble de l'économie canadienne, des startups aux grandes sociétés, et même au-delà.

Alors que les entrepreneurs commencent à créer des entreprises basées sur l'Open Banking, nous pouvons être certains que le développement de l'emploi et le développement des compétences se feront en parallèle. Les techniciens hautement qualifiés, les employés du secteur financier, le marketing et les secteurs de la vente, devraient tous tirer profit de cette nouvelle ère. Les entreprises en place sont susceptibles d'investir dans le personnel, les idées ainsi que les dépenses en capital, pour concrétiser leur vision de l'Open Banking. Les startups chercheront elles aussi à investir dans la R&D et ainsi créer de nouveaux emplois pour développer leurs solutions d'Open Banking. Les secteurs d'audit, de la législation et la réglementation vont également générer de nouvelles opportunités d'emploi, pour gérer le cadre légal de l'Open Banking vis-à-vis des entreprises développant des plates-formes et outils liés à l'Open Banking.

À plus grande échelle, les entreprises et leurs produits innovants permettront de présenter le Canada comme une référence internationale en matière d'Open Banking. Grâce à cette directive, le Canada permettra également à ses entrepreneurs de réussir sur la scène mondiale en prenant une longueur d'avance sur le développement de solutions. Les entreprises canadiennes devront bien évidemment s'adapter aux législations propres à chaque pays où elles opèrent. Pour cela, il est de la plus haute importance que le Canada crée un cadre légal favorable et joue un rôle de leader dans le secteur des technologies pour la finance.

*2 - Comment devrait-on gérer les risques liés à la protection et à la vie privée des consommateurs, à la cybersécurité et à la stabilité financière pour que les Canadiens aient confiance en un système bancaire ouvert?*

La protection des consommateurs, la confidentialité, la cybersécurité et la stabilité financière sont de la plus haute importance lors de la mise en place de l'Open Banking. L'importance de la sécurité ne peut pas être sous-estimée à l'ère numérique actuelle, où des agents malhonnêtes cherchent constamment une occasion de substituer des données à des fins néfastes. Nous croyons que toute législation autour de l'Open Banking, devrait avoir des directives strictes afin de protéger les données des utilisateurs.

*2.a - Consentement de l'utilisateur*

En créant une infrastructure basée sur l'Open Access, certaines mesures de sécurité doivent être prises pour contrer toute opération malveillante. Nous pensons que la première étape de la sécurisation consiste à clairement définir l'accès aux données et la politique de consentement des utilisateurs. En créant une norme d'accès aux données et des niveaux de consentement des utilisateurs, le gouvernement peut être assuré que l'accès n'est pas frauduleux et que les informations accessibles par un tiers soient contrôlées par l'utilisateur.

Cette normalisation permettra une transparence entre toutes les parties concernées et garantira que les données sont traitées correctement. La politique d'accès aux données doit définir des règles quant à la durée de validité d'une autorisation d'accès, la fréquence à laquelle les autorisations d'accès doivent être renouvelées, le processus de renouvellement d'une autorisation d'accès aux données et, plus important encore, un processus de révocation d'accès aux données de tous tiers. Un moyen précis de révocation est prioritaire afin que les utilisateurs puissent contrôler l'accès à leur données et basculer de manière propre et transparente entre les services.

Une stratégie de consentement utilisateur robuste garantira que ceux-ci gardent toujours le contrôle de leurs données.

*2.b - Standardisation des protocoles d'accès*

Le consentement de l'utilisateur est une chose, mais le protocole d'accès aux données devrait aussi être normalisé. Avec l'Open Banking, les banques devraient mettre à disposition des APIs (Interface de Programmation) afin de permettre l'accès numérique sur diverses plates-formes via un protocole unifié et unique. Il est donc primordiale que le gouvernement définisse des normes d'accès, d'un point de vue technique.

Dans le cadre de la spécification de l'API, des normes d'authentification doivent être définies pour garantir un accès sécurisé à l'API de l'institution bancaire pour laquelle un consommateur a donné son consentement. Ces normes seraient précisément orientées sur la période de validité de l'accès à l'API, le renouvellement de l'accès et bien évidemment la révocation de ce même accès.

Avec des protocoles d'accès normalisés, le gouvernement est en mesure de réduire le risque de vol global de données, tout en garantissant un accès équitable à tous les acteurs.

#### *2.c - Règles de confidentialité*

La protection et l'utilisation des données des utilisateurs est également un des enjeux, où le gouvernement devra s'efforcer de définir les règles de confidentialité des utilisateurs. Ces normes fixeraient des règles précises sur ce que les services tiers sont en mesure de faire avec les données des utilisateurs une fois l'accès accordé.

Le lieu exact où les données des utilisateurs peuvent être stockées, doit aussi être défini. Le gouvernement pourrait également déterminer les sanctions pour l'exposition ou la vente de données d'utilisateurs à des tiers sans leur consentement. Nous pensons qu'il est important que le gouvernement définisse des limites à la vente et au partage des données des utilisateurs, car l'Open Banking a pour premier objectif de redonner le contrôle aux consommateurs.

#### *2.d - Stabilité financière*

L'Open Banking facilitera la transparence financière et contribuera à protéger la stabilité système bancaire actuel pour lequel le Canada est devenu mondialement reconnu. En activant l'Open Banking, les institutions financières seront en mesure de mener facilement des contrôles préalables, pour des processus tels que la demande de crédit, allant du micro-crédit aux prêts hypothécaires.

L'Open Banking fournira une vue complète de la situation financière des utilisateurs, garantissant que ces derniers soient préalablement qualifiés pour accéder aux produits pour lesquels ils font la demande.

Dans ce cas, nous constaterons une réduction des prêts malencontreusement accordés, garantissant un impact positif sur l'économie locale.

*3 - Si vous considérez que le Canada devrait procéder à la mise en œuvre d'un système bancaire ouvert, quels sont le rôle et les démarches appropriés que le gouvernement fédéral devrait prendre dans une telle mise en œuvre?*

Bien qu'évoqué dans les arguments précédents, nous avons conscience que le gouvernement joue et devra jouer un rôle très important dans l'introduction de l'Open Banking.

#### *3.a - Communication*

En comparaison avec l'Europe où moins d'un tiers des citoyens ont connaissance de l'Open Banking, le gouvernement Canadien devra faire un choix en faveur de ses citoyens et résidents. Le gouvernement devra par conséquent, communiquer et informer ses citoyens et

résidents canadiens, sur le sujet. Sans cette communication et éducation des futurs utilisateurs de l'Open Banking, l'effort fourni pour la mise en place de cette directive se verra infructueux.

### *3.b - Législation explicite*

Le gouvernement se devra également de légiférer en prenant en compte tous les paramètres liés à l'Open Banking, comprenant les banques, les fournisseurs-tiers, l'utilisateur ainsi que tous les facteurs évoluant tels que les technologies.

Qu'il s'agisse de l'attribution d'une licence, de la sécurité d'accès par un tiers ou encore d'une quelconque opération, les règles devront être explicites afin d'éviter toute fraude ou fuite de données.

### *3.c - Audit*

Comme toutes autres entités financières, une société-tiers comme *Kiblr*, ayant accès aux données d'un utilisateur, se devra d'être fréquemment auditée, car ses services devraient évoluer aussi vite que le font les technologies. La législation aurait également besoin d'être réévaluée assez fréquemment afin de s'assurer de son efficacité à long terme.

### *4.c - Compatibilité Internationale*

Afin de garantir une vision internationale d'expansion, la législation nécessitera d'être compatible au maximum et dans la mesure du possible, avec celles des autres pays, via des accords préalablement négociés.

Certain que cette lettre ne vous laissera pas indifférent, je tiens à vous remercier pour le temps et l'attention accordés à ce dossier.

L'équipe *Kiblr* et moi-même restons à votre entière disposition pour toutes questions ou éventuelles rencontres liées à l'Open Banking et espérons que le gouvernement ira de l'avant en introduisant cette nouvelle directive financière, qui je le crois, aura une incidence positive sur la croissance du Canada.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma haute considération.

